

Séance du 9 octobre 2008

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Convention de labellisation d'une formation par le Pôle I-Trans

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni le 9 octobre 2008 en salle de réunion 201A du bâtiment Froissart de l'université sur la convocation et sous la présidence de Mme Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université.

Le quorum étant atteint,

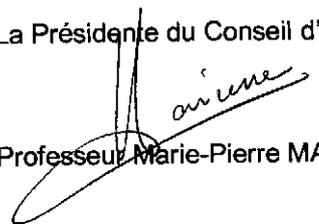
M. OURAK, directeur de l'ISTV explique aux conseillers la demande du Pôle de compétitivité I-Trans. Il s'agit de labelliser les formations dans un but de reconnaissance par les professionnels dans le domaine du ferroviaire et du transport.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LA CONVENTION DE LABELLISATION DES FORMATIONS PAR LE POLE I-TRANS.

Fait à Valenciennes, le 19 décembre 2008

La Présidente du Conseil d'Administration,



Professeur Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : 5/01/2009